Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21640422800191

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE OLORON ARAMITS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

A - 2023

Sommaire

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 33 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 34 A8.3 - Opérations liées aux cessions 35 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie **B** - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 38 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 39 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL

I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXEC	ITION	ווח	RIID	GFT
		טט	טטט	GLI

	DEPE		EPENSES	F	RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	1 469 102,66	G	1 771 921,59	G-A	302 818,93
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	825 550,41	н	334 478,43	H-B	-491 071,98

			T			т
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	I	60 340,35 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	814 723,36
14-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 2 294 653,07 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 2 981 463,73	=Q-P 686 810,66

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	524 431,03	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	524 431,03	= K+L	0,00

		DEP	DEPENSES		CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 469 102,66	= G+I+K	1 832 261,94	363 159,28
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 349 981,44	= H+J+L	1 149 201,79	-200 779,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 819 084,10	= G+H+I+J+K+L	2 981 463,73	162 379,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Déper	ses engagées non mandatées	Titres res	tant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е	0,00	к	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	524 431,03	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

•		3 1		
Chap.	Libellé	Dépenses engagé		Titres restant à émette
		mandatées	ID: 064-2	16404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE
20	Immobilisations incorporelles	4	7 545,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47	6 886,03	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	406 978,00	306 766,78	16 115,52	0,00	84 095,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 521,47	578 869,47	3 644,94	0,00	30 007,06
014	Atténuations de produits	183 565,00	127 554,00	16 200,00	0,00	39 811,00
65	Autres charges de gestion courante	11 032,53	1 803,50	0,00	0,00	9 229,03
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 214 097,00	1 014 993,75	35 960,46	0,00	163 142,79
66	Charges financières	83 151,00	71 154,08	10 670,44	0,00	1 326,48
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	5 727,76	0,00	0,00	8 272,24
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	8 200,00	8 200,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	1 319 448,00	1 100 075,59	46 630,90	0,00	172 741,51
023	Virement à la section d'investissement	262 001,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	330 000,00	322 396,17			7 603,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	592 001,00	322 396,17			269 604,83
	TOTAL	1 911 449,00	1 422 471,76	46 630,90	0,00	442 346,34
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 803 494,00	1 542 290,59	171 394,50	0,00	89 808,91
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9,65	100,59	0,00	0,00	-90,94
	Total des recettes de gestion courante	1 803 503,65	1 542 391,18	171 394,50	0,00	89 717,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 605,00	29 502,37	0,00	0,00	-12 897,37
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	1 820 108,65	1 571 893,55	171 394,50	0,00	76 820,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections	31 000,00	28 633,54			2 366,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	31 000,00	28 633,54			2 366,46
	TOTAL	1 851 108,65	1 600 527,09	171 394,50	0,00	79 187,06
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	60 340,35				

 ⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Publié le ID:064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	59 295,00	5 050,00	47 545,00	6 700,00
21	Immobilisations corporelles	1 567 091,91	554 900,43	476 886,03	535 305,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 626 386,91	559 950,43	524 431,03	542 005,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 423,09	236 966,44	0,00	24 456,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	261 423,09	236 966,44	0,00	24 456,65
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 887 810,00	796 916,87	524 431,03	566 462,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	31 000,00	28 633,54		2 366,46
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	31 000,00	28 633,54		2 366,46
	TOTAL	1 918 810,00	825 550,41	524 431,03	568 828,56
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
021	Virement de la section d'exploitation (2)	262 001,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	330 000,00	322 396,17		7 603,83
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	592 001,00	322 396,17		269 604,83
	TOTAL	1 104 086,64	334 478,43	0,00	769 608,21
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	814 723,3	36		

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	322 882,30		322 882,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	582 514,41		582 514,41
014	Atténuations de produits	143 754,00		143 754,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 803,50		1 803,50
66	Charges financières	81 824,52	0,00	81 824,52
67	Charges exceptionnelles	5 727,76	0,00	5 727,76
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8 200,00	322 396,17	330 596,17
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 146 706,49	322 396,17	1 469 102,66

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 469 102.66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 24 945,65 0,00	0,00 24 945,65 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	236 966,44	0,00	236 966,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises) Dépréciation des immobilisations	5 050,00 554 900,43 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 3 687,89 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	5 050,00 558 588,32 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	796 916,87	28 633,54	825 550,41

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	825 550,41

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 18/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Publié le ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 713 685,09		1 713 685,09
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		3 687,89	3 687,89
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,59		100,59
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 29 502,37 0,00	0,00 24 945,65 0,00 0,00	0,00 54 448,02 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	1 743 288,05	28 633,54	1 771 921,59

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 60 340,35

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 832 261,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 082,26	0,00	12 082,26
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 322 396,17	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 322 396,17
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	12 082,26	322 396,17	334 478,43

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	814 723,36
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 149 201,79

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES | D : 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	· ·	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	406 978,00	306 766,78	16 115,52	0,00	84 095,70
605	Achats d'eau	21 000,00	40 754,21	0,00	0,00	-19 754,21
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	104 000,00	45 075,75	0,00	0,00	58 924,25
6062	Produits de traitement	10 000,00	6 633,16	804,24	0,00	2 562,60
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 200,00	959,69	712,84	0,00	527,47
6064	Fournitures administratives Carburants	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6066 6068	Carburants Autres matières et fournitures	15 500,00 6 900,00	8 529,25 3 884,09	799,84 0,00	0,00 0,00	6 170,91 3 015,91
6071	Compteurs	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
611	Sous-traitance générale	20 878,00	8 748,98	0,00	0,00	12 129,02
6135	Locations mobilières	3 000,00	1 402,96	1 352,36	0,00	244,68
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	26 000,00	36 243,58	5 891,45	0,00	-16 135,03
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	8 029,10	1 318,79	0,00	-3 347,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	74,38	0,00	0,00	-74,38
6156	Maintenance	7 500,00	4 320,16	0,00	0,00	3 179,84
6161	Multirisques	3 800,00	3 539,96	0,00	0,00	260,04
618	Divers	13 000,00	8 867,92	750,00	0,00	3 382,08
6226	Honoraires	0,00	540,33	0,00	0,00	-540,33
6251	Voyages et déplacements	0,00	566,54	0,00	0,00	-566,54
6256	Missions	500,00	41,89	0,00	0,00	458,11
6261 6262	Frais d'affranchissement Frais de télécommunications	3 000,00 3 500,00	0,00 2 947,83	3 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 552,17
6288	Autres	1 300,00	0,00	1 486,00	0,00	-186,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	150 000,00	125 512,00	0,00	0,00	24 488,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	95,00	0,00	0,00	5,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 521,47	578 869,47	3 644,94	0,00	30 007,06
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	128 500,00	125 873,97	0,00	0,00	2 626,03
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	3 644,94	0,00	1 355,06
6411	Salaires, appointements, commissions	332 904,98	305 876,65	0,00	0,00	27 028,33
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	49 898,00	46 208,00	0,00	0,00	3 690,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 071,04	82 180,00	0,00	0,00	-3 108,96
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 186,81	9 655,37	0,00	0,00	-1 468,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 327,92	964,50	0,00	0,00	363,42
6478	Autres charges sociales diverses	1 520,68	1 230,98	0,00	0,00	289,70
648	Autres charges de personnel	6 112,04	6 880,00	0,00	0,00	-767,96
014	Atténuations de produits (4)	183 565,00	127 554,00	16 200,00	0,00	39 811,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	183 565,00	127 554,00	16 200,00	0,00	39 811,00
65	Autres charges de gestion courante	11 032,53	1 803,50	0,00	0,00	9 229,03
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	2 234,00	242,33	0,00	0,00	1 991,67
658	Charges diverses de gestion courante	798,53	1 561,17	0,00	0,00	-762,64
тоти	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	1 214 097,00	1 014 993,75	35 960,46	0,00	163 142,79
66	Charges financières (b) (5)	83 151,00	71 154,08	10 670,44	0,00	1 326,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 685,00	73 531,78	0,00	0,00	2 153,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 980,19	-9 538,95	10 670,44	0,00	848,70
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 485,81	7 119,67	0,00	0,00	-3 633,86
6688	Autre	2 000,00	41,58	0,00	0,00	1 958,42
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	5 727,76	0,00	00,0	8 272,24
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 000,00	498,49	0,00	0,00	7 501,51
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	6 000,00	4 715,11	0,00	0,00	1 284,89
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	514,16	0,00	0,00	-514,16
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	8 200,00	8 200,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 200,00	8 200,00			0,00
69 022	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7) Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 319 448,00	1 100 075,59	46 630,90	0,00	172 741,51
023	Virement à la section d'investissement	262 001,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	330 000,00	322 396,17			7 603,83
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	330 000,00	322 396,17			7 603,83

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

1 911 449,00

0,00

0,00

442 346,34

46 630,90

					Reçu en p	réfecture le 18/04/2	2024	
Chap/	Libellé (1)	م الله الله	Crédits empl	oyés (o	Publié le	à employer)	3 LU~	
art (1)		Crédits ouverts	Manufata émia	Ch	ID: 064-2	16404228-2024041	2-DEL_24_04_12_4	B-DE
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	ratta	chées	realiser au 31/12	annules	
TC	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	592 001,00	322 396,17				269 604,83	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00				0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	592 001,00	322 396,17				269 604,83	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

1 422 471,76

Montant des ICNE de l'exercice	10 670,44
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 538,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 131,49

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE

L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/	Libellé (1)	0 (!!)	Crédits empl	oyés (ou restan	t à employer)	
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 803 494,00	1 542 290,59	171 394,50	0,00	89 808,91
70111	Ventes d'eau aux abonnés	993 094,00	794 146,48	99 442,43	0,00	99 505,09
70118	Autres ventes d'eau	207 000,00	203 146,26	4 263,97	0,00	-410,23
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	80 000,00	69 504,92	11 336,34	0,00	-841,26
701241	Redevance pollution d'origine domestique	205 000,00	166 923,47	22 596,03	0,00	15 480,50
704	Travaux	15 000,00	15 708,58	0,00	0,00	-708,58
7065	Produits commissions recouvrt assainist	1 400,00	1 381,95	0,00	0,00	18,05
7068	Autres prestations de services	242 000,00	215 602,78	33 755,73	0,00	-7 358,51
7084	Mise à disposition de personnel facturée	60 000,00	75 876,15	0,00	0,00	-15 876,15
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9,65	100,59	0,00	0,00	-90,94
7588	Autres	9,65	100,59	0,00	0,00	-90,94
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 803 503,65	1 542 391,18	171 394,50	0,00	89 717,97
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 605,00	29 502,37	0,00	0,00	-12 897,37
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 062,00	4 103,50	0,00	0,00	-41,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 943,00	18 798,87	0,00	0,00	-12 855,87
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 820 108,65	1 571 893,55	171 394,50	0,00	76 820,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	31 000,00	28 633,54			2 366,46
722	Immobilisations corporelles	6 000,00	3 687,89			2 312,11
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	24 945,65			54,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	31 000,00	28 633,54			2 366,46
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE stal des opérations réelles et d'ordre)	1 851 108,65	1 600 527,09	171 394,50	0,00	79 187,06
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	60 340,35				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Publié le

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	59 295,00	5 050,00	47 545,00	6 700,00
2031	Frais d'études	9 515,00	0,00	6 015,00	3 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	49 780,00	5 050,00	41 530,00	3 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 567 091,91	554 900,43	476 886,03	535 305,45
2128	Aménagement Autres terrains	24 905,00	0,00	24 905,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 327 920,62	433 014,13	359 973,42	534 933,07
2188	Autres immobilisations corporelles	214 266,29	121 886,30	92 007,61	372,38
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 626 386,91	559 950,43	524 431,03	542 005,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 423,09	236 966,44	0,00	24 456,65
1641	Emprunts en euros	244 623,09	220 166,44	0,00	24 456,65
1687	Autres dettes	16 800,00	16 800,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	261 423,09	236 966,44	0,00	24 456,65
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 887 810,00	796 916,87	524 431,03	566 462,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	31 000,00	28 633,54		2 366,46
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	25 000,00	24 945,65		54,35
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	14 000,00	18 947,54		-4 947,54
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 000,00	700,00		300,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	79,06		-79,06
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 000,00	4 350,78		-350,78
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	868,27		-868,27
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00		6 000,00
	Charges transférées	6 000,00	3 687,89		2 312,11
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 000,00	3 687,89		2 312,11
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	31 000,00	28 633,54		2 366,46
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 918 810,00	825 550,41	524 431,03	568 828,56
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Publié le

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
1641	Emprunts en euros	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	512 085,64	12 082,26	0,00	500 003,38
021	Virement de la section d'exploitation	262 001,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	330 000,00	322 396,17		7 603,83
28088	Autres immobilisations incorporelles	13 200,00	13 162,96		37,04
28153	Installations à caractère spécifique	240 000,00	224 892,05		15 107,95
28182	Matériel de transport	3 800,00	4 964,89		-1 164,89
28183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	2 318,08		-718,08
28188	Autres	71 400,00	77 058,19		-5 658,19
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	592 001,00	322 396,17		269 604,83
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	592 001,00	322 396,17		269 604,83
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 104 086,64	334 478,43	0,00	769 608,21
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	814 723,36			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF **DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
0 2807	27/06/2022 23/06/2023	800 000,00 800 000,00	200 000,00 360 000,00	1 785,50 4 777,93	200 000,00 0,00	0,00 360 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 600 000,00	560 000,00	6 563,43	200 000,00	360 000,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 950 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 950 000,00									
507	CREDIT AGRICOLE	23/04/2010	11/06/2010	05/09/2010	150 000,00	V	Euribor 3M + 2.61	3,316	3,358	EUR	Т	Р	0	A-1
511	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2010	27/12/2010	27/03/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 2.64 %	2,640	2,666	EUR	Т	Р	0	A-1
512	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2011	15/11/2011	05/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,030	EUR	Т	Р	0	A-1
523	CREDIT MUTUEL	11/02/2014	11/02/2014	10/05/2014	500 000,00	V	((Euribor 3M + 1.95)*365)/360	2,272	2,291	EUR	Т	Р	0	A-1
527	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2016	15/01/2016	15/06/2016	250 000,00	F	Taux fixe à 2.42 %	2,420	2,420	EUR	Α	С	0	A-1
528	CAISSE D'EPARGNE	06/01/2017	20/01/2017	20/07/2017	230 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,425	EUR	S	Р	0	A-1
532	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/12/2018	28/01/2019	01/05/2019	520 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.21)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,960	1,960	EUR	Т	С	0	A-1
539	Agence France Locale	10/12/2021	27/12/2021	21/03/2022	600 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,896	EUR	Т	С	0	A-1
543	Agence France Locale	19/12/2022	23/12/2022	20/03/2023	600 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,300	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contrat	-			Publié le		5	$LU \sim$
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise		d'amor- tissement	0412-DEL 2 de rembour- sement anticipé O/N	4_04_12_4 gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					252 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					252 000,00									
537 541	AUTRE Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2021 10/12/2021	29/06/2021 07/12/2021	29/06/2022 07/12/2022	201 600,00 50 400,00	F F	Taux fixe à 0 % Taux fixe à 0 %	0,000 0,000	0,000 0,000	EUR EUR	A A	C C	0 0	A-1 A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 202 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

3.70~

A1.2

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N Taux d'intérêt Annuité de l'exercice											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 364 292,62					205 063,61	71 847,17	0,00	10 670,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 364 292,62					205 063,61	71 847,17	0,00	10 670,44
507	N	0,00	A-1	20 296,21	1,60	V	Euribor 3M + 2.61	3,580	11 372,74	939,14	0,00	92,60
511	N	0,00	A-1	78 600,21	1,99	F	Taux fixe à 0.82 %	3,878	37 775,86	3 979,39	0,00	5,37
512	N	0,00	A-1	149 981,72	2,93	F	Taux fixe à 3.97 %	3,962	46 172,02	7 105,58	0,00	413,49
523	N	0,00	A-1	194 604,41	5,11	V	((Euribor 3M + 1.95)*365)/360	5,271	34 515,45	10 802,73	0,00	1 628,46
527	N	0,00	A-1	160 298,64	11,04	F	Taux fixe à 2.42 %	2,413	11 396,44	4 155,02	0,00	3 717,60
528	N	0,00	A-1	162 261,43	13,05	F	Taux fixe à 1.42 %	1,416	10 831,10	2 419,60	0,00	1 024,05
532	N	0,00	A-1	458 250,00	35,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1.21)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,051	13 000,00	18 185,42	0,00	3 113,07
539	N	0,00	A-1	560 000,00	27,97	F	Taux fixe à 0.88 %	0,890	20 000,00	5 107,79	0,00	150,58
543	N	0,00	A-1	580 000,00	28,97	F	Taux fixe à 3.26 %	3,251	20 000,00	19 152,50	0,00	525,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

			-	-		Emprunt	s et dettes au 31/12	/N	_	Pu	ublié le		3.10~
			0-15				Taux d'intérêt			Annuité did'	064-21	6404228-20240412-	DEL 24 04 12
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d' (15)	l'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		218 400,00					16 800,00		0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		218 400,00					16 800,00		0,00	0,00	0,00
537	N	0,00	A-1	174 720,00	12,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 440,00		0,00	0,00	0,00
541	N	0,00	A-1	43 680,00	12,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 360,00		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
(total)													
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00	,				0,00		0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 582 692,62					221 863,61	71	1 847,17	0,00	10 670,44

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

ublié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

·		71110 112							THOSE THORSE					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	ı			TITION DE E ENGO			
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 582 692,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
140	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							71 00011						
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

ublié le

5²LO

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A1.5

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture	B.(f)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'	emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Index Niveau de taux		Produits c/768	Avant opération de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00								
Taux variable simple (total)						0,00	0,00								
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00								
Total						0,00	0,00								

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT DE LA DETTE DE LA DE

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Date de				Du résidu ann				Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres: Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE **AUTRES DETTES**

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)							
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante				
	dette	1 CACIOIOC					

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2021-09-23
CGCT): 1500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrage de genie civil, canalisations d'adduction d'eau (reseau)	45	21/12/2015
L	Compteurs	10	21/12/2015
L	Materiels divers	10	21/12/2015
L	Installations generales, amenagements et agencements divers	10	12/12/2018
L	Schema directeur eau potable	10	10/04/2019
L,	Materiel informatique et logiciels	5	10/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

IV - ANNEXES

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	8 200,00		16 500,00	24 700,00	0,00	24 700,00
DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	8 200,00	12/04/2022	16 500,00	24 700,00	0,00	24 700,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	8 200,00		16 500,00	24 700,00	0,00	24 700,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	280 423,09 I	261 912,09
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	261 423,09	236 966,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	244 623,09	220 166,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	16 800,00	16 800,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	19 000,00	24 945,65
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 000,00	24 945,65
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	261 912,09	524 431,03	0,00	786 343,12

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	592 001,00	III 322 396,17
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	592 001,00	322 396,17
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28088	Autres immobilisations incorporelles	13 200,00	13 162,96
28153	Installations à caractère spécifique	240 000,00	224 892,05
28182	Matériel de transport	3 800,00	4 964,89
28183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	2 318,08
28188	Autres	71 400,00	77 058,19
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	262 001,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	322 396,17	0,00	814 723,36	0,00	1 137 119,53

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	786 343,12
Ressources propres disponibles	IV	1 137 119,53
Solde	V = IV - II (3)	350 776,41

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A8.1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date Désignation du bien		Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/02/2023	RENOUV COMPTEURS	62 255,95	0,00	10
10/02/2023	TRAVAUX FINIS RESEAU 2023	436 702,02	0,00	45
10/02/2023	ELECTROVANNE LAITON NICKLE	499,52	0,00	10
10/02/2023	DIAGNOSTIC PERIMETRE PROTECTION SOURC	5 050,00	0,00	10
	LOURTAU			
22/03/2023	BORNE DE PUISAGE MONETIQUE	12 573,97	0,00	10
19/07/2023	VANNE HYDRO ELEC NG1EDN502	1 439,36	0,00	10
20/07/2023	SURPRESSEUR EAU POTAB ST PEE	29 074,50	0,00	10
13/09/2023	POTENCE CHLORE SOURC OURTAU	2 560,00	0,00	10
10/10/2023	PORTES ACCES SURPRESSEUR	4 825,00	0,00	10
10/10/2023	SECURISATION RESERVOIR ST PEE	8 658,00	0,00	10
	POTEAUX/PORTAIL			
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		563 638,32	0,00	

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A8.2

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	MINI PELLE KUBOTA	32 890,00	0	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		32 890,00					6 600,00

Reçu en préfecture le 18/04/2024

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

Publié le

ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV - ANNEXES

A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	6 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A10

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis	
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
72	Travaux en régie		3 687,89	
722	Immobilisations corporelles		3 687,89	
	TOTAL GENERAL	0,00	I 3 687,89	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 687,89
21531	Reseau adduction eau	3 687,89
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	3 687,89

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024 52LO

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

A10

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
FTAT DES TRAVAUX EN REGIE	

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	3 687,89
Recettes réelles d'exploitation	1 743 288,05
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,21 %

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	
2018-01	435 162,50	0,00	435 162,50	306 455,20	128 707,30	0,00	128 707,30	
DISPOSITIF DE								
RELEVE DE								
COMPTEURS A								
DISTANCE								
2020-01	1 030 000,00	1 050 000,00	2 080 000,00	36 416,75	883 297,00	1 686 796,40	356 786,85	
REHABILITAION								
CANALISATION								
ET MISE AUX								
NORMES								
CAPTAGE								
SOURCE								
LOURTAU								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique Adjoint technique principal de 1re classe Adjoint technique principal de 2me classe Agent de matrise principal Ingnieur Technicien Technicien principal 1re classe	C C C A B B	1,00 2,00 1,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 2,00 1,00 1,00	1,00 2,00 1,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 2,00 1,00 1,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 1,8 ETPT; un agent à 1,8

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL 24 04 12 4B-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - C Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 064-216404228-20240412-DEL_24_04_12_4B-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A le (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.